

Image not found or type unknown



Pouvoir discrétionnaire du juge, réalité ou fiction ?

Par **Pikabay87**, le **04/03/2012** à **19:00**

Bonjour,rrnrnJe m'interroge de plus en plus sur le juge judiciaire et ses pouvoirs. rnSi le juge a (en principe) un pouvoir discrétionnaire, celui ci n'est il pas un leurre, limité par la jurisprudence ? La doctrine ? Le plaidoyer de culpabilité ? Les peines planchers ? Et, bien sur, les juridictions d'ordre supérieur ? rnrnQu'en pensez vous ? Avez vous des études sur le sujet ? rnrnMerci !